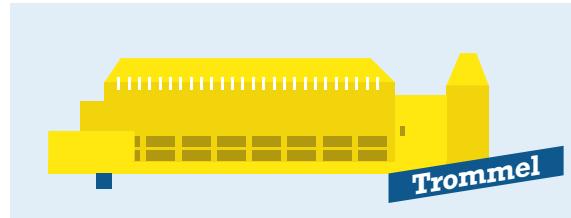


LA ZONE DE PRÉTRAITEMENT

La zone de prétraitement est le lieu où les déchets subissent une première transformation pour séparer et préparer les matériaux destinés à la valorisation.

Séparation des déchets selon leur taille

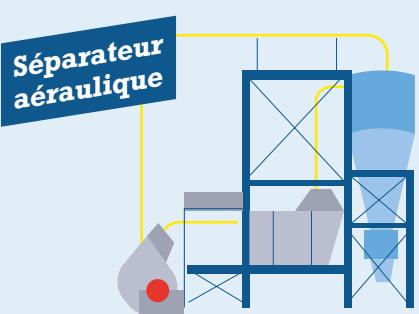
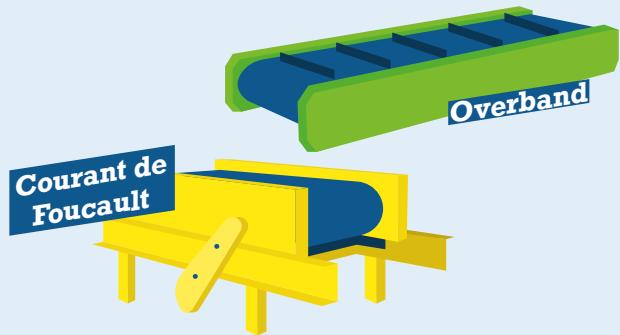
Des tambours (grands tambours rotatifs) séparent les plus gros déchets des plus petits. Ce tri préliminaire permet d'orienter les déchets selon leur taille vers les étapes de traitement adéquates.



Séparation des déchets selon leur type et leur poids (densité)

Traitement des métaux

Les métaux ferreux, comme le fer, sont récupérés à l'aide d'aimants puissants appelés **overbands**, tandis que les métaux non ferreux, tels que l'aluminium, sont éjectés par des **courants de Foucault**. Ces techniques permettent une séparation efficace des métaux pour leur recyclage.



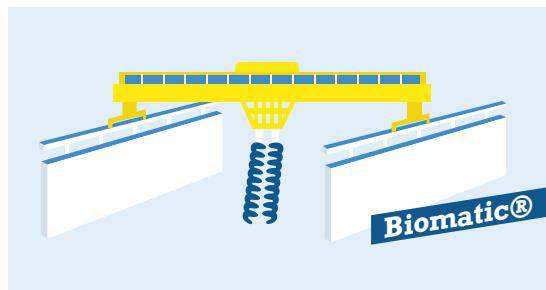
Traitement des flux légers et lourds

Les déchets qui ne sont pas dirigés vers le Biomatic® après leur passage dans le tambour passent par un **séparateur aéraulique**. Ce dispositif sépare les flux lourds des flux légers :

- **Les flux lourds** ne peuvent pas être valorisés et sont orientés en refus ultimes.
- **Les flux légers**, comme les plastiques, subissent d'autres étapes de séparation avant d'être transformés en CSR (*Combustible Solide de Récupération*), utilisé pour produire de l'énergie.

Traitement des déchets contenant de la matière organique

Une partie des déchets, celle contenant plus de matière organique, est acheminée vers le Biomatic® pour être stabilisée grâce à un processus de compostage réalisé par des bactéries. L'eau résiduelle contenue dans les déchets est réutilisée pour alimenter le processus de stabilisation.



Le prétraitement est une étape clé pour maximiser la récupération des matériaux tout en minimisant les déchets ultimes. Chaque déchet est soigneusement trié et orienté vers les traitements appropriés.